

**Dossier d'inscription
à la Sélection**

**Diplôme d'Etat
Technicien de l'intervention
sociale et familiale**

Sélection

DATE DE RETOUR

Avant le 30 août 2022 12h

**Une inscription non confirmée au 30 août 2022 12h sera
considérée comme ANNULÉE (date de retour du dossier)**

Dossier à retourner dûment complété en
lettres majuscules à :

Polaris
FORMATION

**EN CAS D'ABSENCE NON JUSTIFIÉE LE JOUR DE LA SÉLECTION,
L'INSCRIPTION SERA CONSIDÉRÉE COMME ANNULÉE.**

5, rue de la Cité
BP 50078
87002 Limoges Cedex 1
Tél. : 05.55.34.34.34

DESCRIPTIF DES TARIFS

| | |
|--|----------|
| Frais de sélection : | |
| Ecrit (1)(2) : | 40.00 € |
| Oral (2) : | 35.00 € |
| (1) Dispensé pour les personnes ayant un BAC ou niveau supérieur. | |
| (2) Somme définitivement acquise à l'inscription sauf cas de force majeure. | |
| Droits d'inscription (par année scolaire) : | 100.00 € |
| Frais de scolarité (pris en charge par la Région) : | 0 € |

BOURSES REGIONALES SUR CRITERES SOCIAUX

Les stagiaires préparant le Diplôme d'Etat T.I.S.F. ont la possibilité de bénéficier d'une bourse sur critères sociaux du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine. (si vous êtes éligible aux critères et conditions d'attribution définis par le règlement régional des bourses sur critères sociaux).

Pour plus d'information, contacter le secrétariat de POLARIS Formation au 05.55.34.34.34 (Service TISF) et/ou déposez votre demande en ligne sur le site : <https://mes-services.nouvelle-aquitaine.fr>

AUTRES AIDES REGIONALES : REMUNERATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour les demandeurs d'emploi uniquement inscrits au Pôle Emploi, avant l'entrée en formation.

Pour plus d'information, contacter le secrétariat de POLARIS Formation au 05.55.34.34.34 (Service TISF).

Le dossier de demande d'admission au bénéfice des rémunérations des stagiaires de la formation professionnelle est à retirer au secrétariat TISF, auprès de Vanessa MACAUD avant l'entrée en formation.

1 - Niveau d'études ou de formation :

Dernière classe fréquentée : en

Dernier diplôme obtenu : en

Permis de conduire : OUI NON

Véhicule personnel : OUI NON

Formation(s) effectuée(s) :

| Organisme de formation | Du Au | Intitulé du stage |
|------------------------|-------------------|-------------------|
| | | |
| | | |
| | | |

2 - Expérience professionnelle :

| Entreprise | Du Au | Poste occupé |
|------------|-------------------|--------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

3 - Financement de la formation :

Indiquer le type financement

Financement personnel

Organisme de financement ou de prise en charge

FONGECIF

OPCO SANTE

ANFH

UNIFORMATION

POLE EMPLOI

AUTRES préciser :

Adresse :

 :

FRAIS DE SELECTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022 – 2023 :

Admissibilité (écrit) : 40 €(1)

Admission (oral) : 35 €(1)

(1) Somme définitivement acquise à l'inscription sauf cas de force majeure.

4 - Pièces à joindre pour toute inscription à la sélection (sous peine de nullité) :

Le présent dossier de candidature avec **une photographie d'identité récente et collée ***

La photocopie de **vos diplômes ou certificats***

Un CV et une lettre de motivation*

3 enveloppes format 11 x 22 non timbrées*

3 timbres au tarif lettre *

La photocopie lisible de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour en cours de validité recto-verso (le permis de conduire n'est pas considéré comme une pièce d'identité).

La photocopie de votre dernière **notification pôle emploi**, si vous avez des droits ouverts.

Un chèque de 40 € à l'ordre de POLARIS Formation pour l'admissibilité (écrit) (les 35 € pour l'admission seront à verser en cas d'admissibilité) ; pour les personnes dispensées de l'écrit, joindre un chèque de 35 € (oral).



POLARIS Formation - Site de la Cité
5, rue de la Cité - BP 50078 - 87002 Limoges cedex 1
Tél. : 05 55 34 34 34 - Fax : 05 55 34 81 97
accueil.cite@polaris-formation.fr – www.polaris-formation.fr

Pôle Limousin Action Recherche en Intervention Sociale

n° de déclaration d'activité : 74 87 00001 87

5 - MODALITES DE SELECTION :

↳ Les conditions d'accès :

- avoir 18 ans au moins au 1^{er} septembre 2022
- réussir aux épreuves de sélection :
 - une épreuve d'admissibilité (écrit) (niveau culture générale et aptitudes à l'expression écrite), durée de l'épreuve : 2 heures.

↳ Seules les personnes ayant obtenu une note supérieure ou égale à 08/20, sont admises à passer l'oral.

- une épreuve d'admission (oral) (motivations et aptitudes relationnelles), de 20 minutes.

Chaque épreuve est notée sur 20

↳ L'épreuve d'admissibilité (écrit)

Dispense pour les titulaires d'un diplôme de niveau IV ou supérieur*:

BAC :

série :

année :

Autre(s) :

* joindre la photocopie du diplôme

Demande de dispense de l'épreuve d'admissibilité (écrit) : OUI NON

↳ L'épreuve d'admission (oral) : obligatoire pour tous

Je soussigné(e), (*nom et prénom*)

Adresse :

Certifie l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier d'inscription.

Fait à

Le

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | | | |
|--|--|--|--|--|

jour mois année

Signature :



POLARIS Formation - Site de la Cité
5, rue de la Cité - BP 50078 - 87002 Limoges cedex 1
Tél. : 05 55 34 34 34 - Fax : 05 55 34 81 97
accueil.cite@polaris-formation.fr – www.polaris-formation.fr

Pôle Limousin Action Recherche en Intervention Sociale

n° de déclaration d'activité : 74 87 00001 87

Attestation sur l'honneur

Je soussigné.e

Nom : _____ Prénom : _____

Né.e le : _____ à _____ Département : _____

Demeurant (adresse complète) : _____

Candidat.e à la formation préparatoire au Diplôme d'Etat de « **Technicien de l'Intervention Sociale familiale** » (DE TISF), certifie ne jamais avoir fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du DE TISF (article L227-10 du CASF et L133-6 du CASF).

A _____, le _____

Signature